

## Réunion du 16 Septembre 2016

**11 Présents :** M. MOZET Yves, M. POUYET Bertrand, M. BATENDS Patrick, Mme SIMON Françoise, M. LACOMBE Raymond, M. FOURRIER Guy, M. BERNARD Michaël, M. DHERBOMEZ Eric Mme LUSSIEZ Nathalie, Mme LEFEVRE Béatrice. Mme SIMON Sophie.  
**3 Absents excusés :** Mme DELGOFFE Virginie, M. ZANETTE Sébastien M. HABAY Richard.

~~~~~

### ► **TRAVAUX :**

● **Dissimulation des réseaux Rues Rousseau et Nichelette :** le coût total de l'opération s'élève à 93 377 € dont 23 344 € à la charge de la commune, le solde étant subventionné par le FDEA.

### ► **DELIBERATIONS :**

● **Retrait délibération « contrat CDD ATSEM » :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide, de retirer la délibération en date du 14 Juin 2016 concernant la transformation du contrat CUI-CAE de Mme Ravenel en CDD, un contrat CAE ne pouvant être transformé en contrat de droit public, mais crée un nouvel emploi d'ATSEM DE 1<sup>ère</sup> classe à 29h/semaine à compter du 01/09/2016 (déclaration de vacance n°1036 arrêté 209 du 01/07/2016 du Centre de Gestion des Ardennes)

● **Retrait délibération « participation aux frais scolaires » :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide, de retirer la délibération en date du 14 Juin 2016 concernant la participation aux frais scolaires pour les communes de Osnes et Carignan, ces communes étant membres du syndicat du pôle scolaire d'Yvois créé le 18 décembre 2015, le président de cet établissement se substitue au maire de la commune de résidence pour donner l'accord à la participation financière.

● **Acceptation de chèque :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte, le chèque de l'assurance MMA de 1 404,22 € concernant le vol de matériels informatiques commis à l'école.

● **Tarif location salles MTL et FOYER :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, DECIDE, de fixer les tarifs des salles pour les habitants **extérieurs** du village comme suit :

| <u>MTL</u>                 | <u>FOYER</u>               |
|----------------------------|----------------------------|
| 200 Euros pour le week-end | 100 Euros pour le week-end |

Les locations à la demi-journée et à la journée sont supprimées, sauf pour les locations déjà réservées avant ce jour.

Les conditions et les tarifs restent inchangés pour les habitants du village.

● **Renouvellement contrat Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe :** Pour les besoins du service, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide, de renouveler le contrat d'adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe à 23 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 pour une durée de 1 an.

● **Remplacement et mise aux normes toilettes mairie :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide, de procéder aux travaux de remplacement et mise aux normes toilettes et AUTORISE Mr le Maire à retenir le devis de l'entreprise la mieux disante pour la réalisation de ces travaux.

● **Pose d'une porte salle du RASED école :** Le Conseil Municipal, par 8 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, de procéder à la pose d'une porte dans la salle du RASED de l'école et RETIENT le devis de l'entreprise Grégory SIMON Menuiserie pour un montant de 429.60 € TTC.

● **Programme travaux d'assainissement :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition concernant la réalisation de l'étude du programme des travaux d'assainissement établi par le cabinet DUMAY comme annexé à la présente délibération pour un montant de 18 360 Euros.

● **Participation frais scolaires 2015/2016 des communes de domicile des enfants scolarisés à PURE :** Après avoir pris connaissance de la liste des 8 enfants extérieurs au village et fréquentant l'école de PURE, à l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite la participation financière de la